

Histoire De Romanswiller

Romanswiller et son histoire

Le village de Romanswiller, « Rumoltzweiler » ou « Romolsweiler » sous sa forme ancienne et dialectale, s'est développé en lisière de forêt, au confluent des rivières Mossig et Sommerau, le long du ruisseau Saltzbach, actuellement canalisé.

Sur les versants ensoleillés protégés des vents du nord, face à une vallée giboyeuse, nous trouvons dès les temps préhistoriques des sites habités.

C'est ainsi qu'en 1985 furent découverts, lors de l'aménagement de la piste cyclable entre Romanswiller et Wasselonne, au lieu-dit « Bruegel », des traces d'habitats datant du Néolithique ancien (période du Rubané), soit environ 5000 ans avant J.C., ainsi que des tessons de grands vases de l'âge du Bronze, dont un pratiquement complet.



Vases en céramique

Au même emplacement ont été mises au jour, sur plus de 40 m de long, les assises d'une villa gallo-romaine du IIe siècle après J.C..

Lors des travaux de construction du chemin de fer en 1874, des tombes furent découvertes au lieu-dit « An den Zehnacker ». Des fouilles récentes permirent de repérer plusieurs sarcophages en dalles de grès rose orientés est-ouest, témoignant d'une occupation des lieux entre le VIe et le VIIIe siècle, du temps des Mérovingiens, à proximité d'une source, le « Kinderbrunnel ».



Sarcophage en grès rose

C'est en l'an 826 que nous relevons la première mention écrite du village de « Rumoldeswiler », lors du transfert, relaté par Wimpeling, des reliques de St Adelphe, évêque de Metz, à l'église de l'Abbaye de Neuwiller-les-Saverne.



Abbaye de Neuwiller-Les-Savernes

Nous sommes alors dans la phase décadente de l'époque carolingienne, après le partage de l'empire de Charlemagne, qui débouchera en 962 sur la fondation, par Othon Ier, du Saint Empire Romain germanique, auquel l'Alsace se trouvera intégrée jusqu'au Traité de Westphalie en 1648.

A côté des seigneuries féodales laïques, dans le cadre de la christianisation de l'Alsace, les rois mérovingiens, puis les empereurs carolingiens, avaient favorisé la création d'abbayes, en les dotant en villages, terres et forêts.

Ces abbayes, centres de préservation de l'héritage culturel greco-romain, et avant-postes de la christianisation, allaient développer leur temporel au fil de donations impériales, seigneuriales et privées. Elles devinrent de véritables seigneuries féodales à l'instar des seigneuries laïques, gérant les substantielles redevances en argent et en nature que leur rapportaient leurs nombreux biens, qu'ils n'auront de cesse d'accroître au fil de multiples transactions.

Pendant des siècles, Romanswiler fera partie de la multitude des villages inféodés, pour partie de leur patrimoine, au temporel de diverses abbayes et monastères.

Ainsi :

– L'Abbaye d'Andlau exploitait à Marlenheim un « Dinghof » (cour seigneuriale), le « Stadelhof », comprenant une forêt de 2000 hectares, l'« Oedenwald », qui incluait une partie de notre forêt communale actuelle, avec droits d'usage pour les

habitants de Romans-willer.



Abbaye d'Andlau

– L'Abbaye des chanoinesses d'Erstein possédait un « Dinghof » à Romanswiler même. Dans un ancien livre de coutumes datant de 1344, on y voit relatés le passage de l'abbesse à Romanswiler pour y présider son « Dinghof » ainsi que la définition des droits et devoirs réciproques de l'abbesse et de ses tenanciers, les « Hueber ». En 1472, l'Abbaye fut rattachée au Grand Chapitre de Strasbourg, ce qui permit à l'Evêché de prendre possession du « Dinghof » de Romanswiler.

– Le Monastère de « Steiga » (Obersteigen) possédait plusieurs biens à Romanswiler.



Monastère de Steiga

Un acte devant l'Officialité (tribunal ecclésiastique), daté du 9 des Calendes de Juillet 1286, nous apprend que Conrad de « Rumolzwilre » et Anne, son épouse, avaient vendu au monastère de « Steiga » deux prés pour 29 Schillings.

– L'Abbaye de Marmoutier fut un temps propriétaire, à Romanswiler, du château de l'« Erlenburg » et de ses dépendances (d'après Dagobert Fischer, le château avait été construit au XIVE siècle par les Ochsenstein, avoués de l'Abbaye).



Abbaye de Marmoutier

Au XVIIe siècle, toujours à Romanswiler, la même Abbaye exploitait le moulin de Dann (actuelle « Tannmühle ») ainsi que le moulin de la « Schuchmuehle » (actuellement propriété

de la famille Hausser) ...

...

Au début du XVI^e siècle, au terme d'innombrables tractations, la propriété des trois villages de Romanswiller, Cosswiller et Dann, se trouvait partagée entre :

- la Ville libre de Strasbourg,
- l'Evêché de Strasbourg,
- une branche de la famille patricienne de Strasbourg, les Bock, qui prit le nom du château de l' « Erlenburg ».

La Ville de Strasbourg en possédait la plus grande part et cherchait à barrer la route aux Lorrains (nos voisins, les comtes de Linange-Dabo et les Marches de Marmoutier dépendaient en effet de l'Evêché de Metz). En 1526, elle favorisa l'introduction de la Réforme à Romanswiller, après le massacre, en mai 1525, de

20 000 paysans en mal de justice devant Saverne par le duc Antoine de Lorraine, au cours de la terrible Guerre des Paysans, à laquelle participèrent les manants de Romanswiller.

En 1638, après la mort du dernier héritier mâle de la branche de l'Erlenburg, Heinrich Bock, la Ville de Strasbourg racheta son héritage ainsi que la part de l'Evêché, qui n'était plus en mesure de rembourser son emprunt à la Ville.

Aussi, vers 1640, celle-ci devint seule propriétaire des villages de Romanswiller, Cosswiller et Dann.

La Guerre de Trente ans (1618-1648) fut une calamité pour Romanswiller et Cosswiller. Victimes répétées de pillages, rançons, incendies et meurtres, les villages furent en grande partie détruits, et les terres restèrent en friches.



Pillage d'une abbaye par les paysans – gravure de 1522.

En 1659, la Ville de Strasbourg, endettée par la guerre, vendit au baron autrichien Christoph Ludwig von Haindel, Freiherr von Breitenbrück, les deux villages de Romanswiller et Cosswiller, avec château, terres et forêts, en se réservant toutefois certaines redevances qui amèneront par la suite de nombreux litiges entre les deux parties.

Les Barons Haindel, qui prirent le nom de leur château, l' « Erlenburg », eurent fort à faire pour relever les deux villages de leurs ruines.

Des Suisses en provenance des cantons de Berne et Zürich, et calvinistes zwingliens, furent établis sur les terres abandonnées (nous relevons plus de 150 noms de famille dans les registres paroissiaux de l'église de Romanswiller-Cosswiller).

Dans l'acte de vente de 1659 figurait une clause imposant le maintien de la confession luthérienne dans les deux villages. Pour les mariages mixtes il était stipulé que les enfants seraient élevés suivant l'enseignement de Luther. Cette intégration n'aura pas été sans peine, et les irréductibles vinrent s'établir et se développer à Cosswiller.

Les Barons Haindel, contrairement à la Ville de Strasbourg, favorisèrent l'installation d'une communauté juive (nous en trouvons les premières traces dans le rapport du Plaid communal de 1669).

Au service des rois de France, les Barons participeront aux guerres européennes dans les régiments Alsace (premier régiment composé uniquement d'Alsaciens), Royal Bavière et Royal Allemand.

Ils s'allièrent à la famille Bock de Blaesheim et Gerstheim, Stettmeister à plusieurs reprises de la Ville de Strasbourg. On leur reconnaissait une belle fortune des deux côtés du Rhin. Celle-ci fut dilapidée par les deux derniers héritiers mâles, Philippe Auguste (+1782) et Charles François (+1812). Pour couvrir leurs dettes, leurs biens furent vendus avant la Révolution de 1789.

Le château de l' «Erlenburg », tombé en ruines, fut démantelé avant la Révolution par son nouveau propriétaire, Cerf Berr, homme d'affaires et philanthrope juif. L'emplacement sera acheté en 1872 par Jean-Baptiste Weber qui y construira une maison de campagne, actuellement propriété Toscano, dont le grand parc correspond précisément à l'implantation de l'ancien château.

Quant à l' «Oberschloss » (Château du Haut), belle maison bourgeoise construite par les Haindel vers le milieu du XVIIIe siècle, elle sera occupée par la famille Cerf Berr durant une dizaine d'années, sera revendue à Scheffter, juge de paix, puis, en 1847, à Auguste Clerget, de Barr, qui y installera des Bains Publics, enfin à Jacques Metzger en 1859. Ce dernier en fit une grande ferme familiale où défilèrent quatre générations. Le dernier propriétaire de cette dynastie fut Charles Metzger qui, au moment de sa retraite, vendit ferme et dépendances à la Commune en 2012. Celle-ci revendit le bien en 2016.

Jean-Paul Unbekandt

Gérard Helbourg

– Les Chroniques de Romanswiller –

Photos tirés de l'ouvrage

« Chroniques de ROMANSWILLER COSSWILLER »

– En remontant le temps –

Jean-Paul Unbekandt

Gérard Helbourg